

TERRES PUBLIQUES, etc.—*Continuation.*

les lots des réserves du clergé pourront être vendus, si l'acquéreur ne remplit pas les conditions -	294
le permis forfait, la terre pourra être reprise par la couronne - - - - -	295
mode de rentrer en possession si l'occupant refuse de remettre la possession de la terre - - - - -	"
Patentes émises par erreur - - - - -	296
pourront être annulées et de nouvelles émaneront -	"
si deux patentes ont été émises pour la même terre—équivalent accordé - - - - -	"
octroi gratuit dans les cas de perte causée par un arpentage erroné - - - - -	"
les cours supérieures du Haut et du Bas Canada pourront décréter la nullité des patentes émises par erreur - - - - -	"
Dispositions diverses - - - - -	297
des listes des terres à vendre seront publiées - - - - -	"
une liste des terres vendues sera transmise aux régis-trateurs - - - - -	"
affidavits requis par cet acte - - - - -	"
Annexion de langues de terre à des townships - - - - -	"
TERRES PUBLIQUES, VENTE ET ADMINISTRATION DES BOIS SUR LES,	298
Permis de coupe de bois sur les terres publiques - - - - -	"
comment accordé, durée du permis, permis compre-nant des terrains déjà octroyés - - - - -	"
forme du permis, son effet légal - - - - -	"
Obligations des personnes obtenant des permis - - - - -	299
rapports sous serment qu'elles feront - - - - -	"
les bois affectés au paiement des droits, et saisissables, bien que sciés, etc. - - - - -	"
les billets pris en paiement n'invalideront pas le privi-lège de la couronne—vente du bois saisi - - - - -	"
Pénalité imposée aux personnes coupant du bois sans permis, pénalité—nouvelle pénalité si le bois est enlevé - - - - -	300
Saisi du bois—si le bois coupé se trouve mêlé avec d'autres - - - - -	"
Résistance à la saisie, enlèvement du bois saisi, etc. - - - - -	301
l'officier saisissant pourra requérir main-forte—la vio-lence sera félonie - - - - -	"
l'enlèvement du bois saisi sera un vol - - - - -	"
sur qui retombera la preuve du paiement des droits, condamnation du bois saisi—si caution est donnée, le bois pourra être délivré - - - - -	302
dans le cas de fraude, le bois sera confisqué - - - - -	"
personnes qui détachent des bômes - - - - -	"
<i>Et voir</i> RÉSERVES DU CLERGÉ—TERRAINS ET PRO- PRIÉTÉS DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ— TERRES DES ÉCOLES — EXPLORATION GÉOLO- GIQUE.	
Testament—vol de, - - - - -	1003
Titres—vol de, - - - - -	1004
Townships, annexion de langues de terre aux, - - - - -	297
Trahison au second degré, - - - - -	969
Trahison (haute), - - - - -	{ 1082, 1094 992